

HISTOIRE DE DANNEMARIE

Auparavant Dannemarie s'appelait Dammarie puis Dannemarie-en-Pincerais.

Le premier seigneur connu, Guillaume de Dammarie, fut cité comme témoin, dans un acte de souscription, en faveur de l'abbaye de Clairefontaine.

La terre de Dannemarie relevait du comté de Montfort ; elle fut pour sa presque totalité, pendant les XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, en la possession de la famille Berthomier. Guy, écuyer tranchant de Louis XII, en était seigneur pour partie, au début du XVI^e siècle. Sa femme Jeanne Le Moy, fut gouvernante des filles de France, sous François I^{er} et Henri II, puis dame d'atours de Marie Stuart. En 1670, Jean Lebreton et Jacques Thoriette, gentilshommes de la vénerie du roi, louèrent à Charles Berthomier, écuyer, dix-sept arpents de terre à Dannemarie. En 1726, René de Vion était seigneur de Dannemarie. M. de Morainville lui succéda ; il possédait encore cette terre en 1758.

A cette époque, après le pouillé de Chartres, le village comptait 50 habitants, c'est-à-dire moitié de plus qu'au XIII^e siècle. Le pouillé du diocèse de Versailles en indique 92 en l'année 1872.

L'église dédiée à Sainte-Anne, construite en 1079, est en ruine et ne sert plus au culte que pour les inhumations. En 1664, Charles Auvray, avocat au Parlement légua à l'église de Dannemarie, une somme de 37 livres 10 sous. En 1970, une peinture monumentale intitulée « les trois Morts et les trois Vifs / Deux saints » fut découverte lors du nettoyage de l'église.



Ferme de la Bouillère



Moulin du Mesnil-sur-Opton

SOYEZ RESPECTUEUX DES RECOMMANDATIONS DU RANDONNEUR

« Le randonneur ne laisse derrière lui, que la trace de ses semelles »

- Avant de partir seul, signaler son itinéraire à une tierce personne
 - Se renseigner sur les périodes de chasse
 - Tenir les chiens en laisse
 - Ne rien jeter, emporter ses déchets
 - Ne pas allumer de feu
 - Respecter les propriétés privées
 - Respecter la faune et la flore en les observant uniquement et rester silencieux et discret
 - Rester prudent lors de franchissements d'axes routiers
 - Observer en tout lieu et toute circonstance le Code de la Route
 - En vélo : porter un casque et dépasser avec précaution
- les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires

EN CAS D'ACCIDENT

Prévenir les secours, dès que possible :

- 112 : N° d'urgence européen (24h / 24)
- 15 : SAMU - 17 : Gendarmerie - 18 : Pompiers

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
OFFICE DE TOURISME DU PAYS HOUDANAIS
4, Place de la Tour - 78550 HOUDAN
Tél. 01 30 59 53 86 - Mél : otph@cc-payshoudanais.fr
Site : www.cc-payshoudanais.fr



Retrouvez le patrimoine naturel, culturel, architectural
ou encore les artistes, artisans et producteurs locaux
dans notre guide touristique.

Signalez-nous au plus vite toute difficulté majeure
rencontrée sur le parcours.



Vallée de la Vesgre et l'Opton

DANNEMARIE

CHAMPAGNE

Entre Eure et Loir et Yvelines



Village de Dannemarie



10,8 km - 3h35 (sur la base de 3 km/h)

Parking : près de la mairie de Dannemarie



- 1 Départ : dos à la mairie, partir à gauche et passer devant l'église Sainte-Anne. Prendre la première rue sur votre droite - après avoir jeté un regard sur l'ancien moulin - et poursuivre tout droit. Les bâtiments de la ferme de Dollainville passés, prendre le chemin à gauche. Après deux fourches - à prendre successivement à gauche - ce chemin passe près de la ferme de Mons, sur la droite. A l'approche de Thionville-sur-Opton (GR de Pays des Yvelines) et après le virage sur la gauche, admirer la vue sur Houdan.
- 2 Entrer à Thionville-sur-Opton (commune de Maulette); le chemin devient route goudronnée. Prendre en face la rue de l'Opton, bordée de lampadaires anciens. Passer le pont qui franchit l'Opton. Puis, en arrivant au N° 17 de cette rue, admirer les vitraux, verres peints et pigeonnier de la propriété qui se trouve en face.
- 3 Traverser la D115 avec précaution. Continuer tout droit route de Champagne et atteindre la chapelle Saint-Nicolas. Poursuivre sur la route goudronnée qui devient chemin empierré. Au bout de ce long chemin, tourner à droite à l'intersection et à environ 60 m, prendre à gauche.
- 4 Arrivé à Champagne sur la route D305-3, traverser celle-ci et prendre en face la rue du Levant. Au deuxième carrefour, tourner à gauche par la Grande Rue, en direction de l'église qui est en vue. Prendre la D305-2 en direction de Boutigny-Prouais. Au passage admirer l'église de la Sainte-Croix.
- 5 Continuer tout droit jusqu'à la ferme de la Commanderie et sa mare. Revenir sur vos pas pour prendre à droite la D305-4 en direction de Dannemarie.
- 6 Au niveau de la ferme de la Bouillère, tourner à droite pour atteindre, dans le virage, un chemin sur la gauche.
- 7 Après avoir traversé prudemment la route, prendre la D147-11 et passer l'Opton pour atteindre le moulin du Mesnil-sur-Opton. Poursuivre sur cette route et prendre à gauche, dans le virage aux Tours. Le chemin de terre débouche sur la rue de Chaude Joute. La prendre à gauche. Après avoir passé un dernier carrefour, continuer en face par la rue de la Mairie pour revenir au point de départ.



Eglise St Nicolas

Mare de la Commanderie